

Strategic Booster Program – TIRIS

Document de cadrage à destination des poles de coordination de la recherche

Edition 2024

Le “*Toulouse Initiative for Research's Impact on Society*” (TIRIS), lauréat de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » du Programme Investissements d'Avenir, est un programme décennal stratégique pour l'Université de Toulouse qui vise à devenir une université à forte intensité de recherche (RIU) de classe mondiale (ARWU top-100). Il propose de renforcer et d'étendre l'excellence disciplinaire du site toulousain grâce à une stratégie proactive de soutien aux initiatives interdisciplinaires et inter-sciences avec pour objectif de dessiner, soutenir et promouvoir une identité académique claire pour l'Université de Toulouse.

L'initiative TIRIS est centrée sur trois défis environnementaux et sociétaux, pour lesquels notre communauté a une force et une crédibilité reconnues et qui sont en phase avec les priorités des secteurs privé et public locaux :

- Comprendre et favoriser la bonne santé et le bien-être ;
- Comprendre le changement global et son impact sur les sociétés ;
- Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

Objectifs et ambition du programme

Le Strategic Booster Program vise à apporter un **soutien ponctuel mais essentiel** pour des **investissements présentant des avantages importants pour la communauté académique du site toulousain à court ou à moyen termes** et pouvant **entraîner des retombées directes ou indirectes, financières ou autres** (services payants, ouverture de données sur des domaines critiques, ruptures méthodologiques, ...) permettant un **accroissement du rayonnement** du site toulousain.

Il n'y a pas de contraintes sur le type d'investissement, bien que l'on s'attende à ce que les demandes d'équipement dominant.

Ce programme a vocation à être renouvelé annuellement au cours des 10 années du programme TIRIS.

Résumé du programme

TIRIS souhaite accompagner les initiatives scientifiques et/ou innovantes qui nécessitent un investissement à court terme, mais qui peuvent générer des ressources, notamment financières, à court ou moyen termes. Le programme peut viser à consolider des équipements dans un objectif de labélisation par exemple. Il peut aussi permettre de donner accès à des données ou à d'autres types de ressources pour la recherche, ou encore de financer le développement d'une méthodologie. Le programme peut venir apporter un soutien en co-financement à une demande plus ambitieuse.

Fonctionnement et calendrier

Les candidatures seront proposées au Comité Opérationnel de TIRIS par les Pôles de Coordination de la Recherche de l'Université de Toulouse. Les chercheurs ou collectifs de chercheurs qui

souhaitent déposer doivent **prendre contact avec les responsables du ou des pôles dont ils dépendent** (voir liste en fin de document) pour prendre connaissance du **calendrier et avoir des précisions sur les détails attendus** concernant la constitution des dossiers.

Chaque pôle proposera ensuite au Comité Opérationnel de TIRIS une liste priorisée des dossiers qu'ils ont reçus, assortie d'un argumentaire justifiant le classement. Pour les dossiers qui seraient déposés dans plusieurs pôles, un unique argumentaire résultant d'une concertation entre les pôles concernés est attendu. Le Comité Opérationnel opérera l'évaluation des projets et soumettra un classement argumenté au Comité Exécutif de TIRIS qui procédera à la décision.

Calendrier pour 2024

- 13 mai 2024 : Date limite de réception par le Comité Opérationnel de TIRIS des listes élaborées par les pôles de coordination de la recherche. Les porteurs de projet doivent transmettre leur dossier aux pôles et non directement à TIRIS et dans le respect des calendriers de chaque pôle.
- 10 juin 2024 : Annonce de la liste des lauréats

Modalités de candidature et critères d'évaluation

Le document est à rédiger en anglais ou en français et comprendra a minima :

1. Les noms des porteurs de l'initiative ainsi qu'un bref CV et les unités de recherche ou d'appui à la recherche impliquées.
2. Une présentation de l'initiative détaillant en particulier la communauté académique servie, l'insertion dans le paysage du domaine (régional, national, européen, international) et le rayonnement de l'opération, le degré d'ouverture entre plusieurs laboratoires ou à l'extérieur du milieu académique, la contribution apportée à la structuration d'une communauté scientifique ou à l'effet décloisonnant ;
3. Un argumentaire expliquant la plus-value attendue et l'effet transformant du financement TIRIS ;
4. Les retombées attendues à court et moyen termes. Dans le cas de retombées financières, détailler le processus de tarification ;
5. Le détail de la demande financière, les moyens déjà attachés au projet, les co-financements éventuels attendus. Dans le cas d'un financement d'équipement, préciser comment les frais de maintenance éventuels seront pris en charge à moyen et long termes, et quel est l'environnement de l'équipement (notamment en termes ressources humaines dédiées),
6. Des précisions sur la faisabilité de l'opération et du plan de financement,
7. Des lettres de soutien de la part de directeur-trice-s d'unités de recherche ou d'appui à la recherche qui sont impliquées.

Éligibilité du projet

- Le projet doit être porté par un personnel permanent d'un établissement partenaire de TIRIS.
- Toutes les thématiques scientifiques sont éligibles sans restriction.
- L'investissement demandé peut être de toute nature, en particulier matérielle ou numérique.
- Il peut être l'objet unique de la demande ou bien faire partie d'une opération plus large, incluant d'autres dépenses (équipements complémentaires, travaux, personnels, etc.) financées via d'autres sources.

Éligibilité des dépenses

Les **dépenses éligibles** concernent en particulier :

- L'achat de matériel (y compris installation, transport, garanties, ...)
- Les frais de jouvence,
- Les prestations de services associées à la mise en place du dispositif,
- Le financement d'un renforcement temporaire des ressources humaines correspondant au développement associé à la mise en place du dispositif,
- L'achat de données.

Les **dépenses non éligibles** incluent :

- Les frais de maintenance
- Les dépenses de personnels en dehors d'un renfort temporaire (en particulier le financement de CDI de projet n'est pas éligible)

Le budget TIRIS doit être engagé dans les 18 mois qui suivent la décision de financement prise en Comité Exécutif de TIRIS.

Montant global accordé

Le programme Strategic Booster dispose d'un financement annuel de **500k€**.

Liste des contacts des pôles de coordination de la recherche (prendre chaque fois contact avec les deux personnes en référence)

- BABS : biologie, agronomie, biotechnologie, santé

contact : kerstin.bystricky@univ-tlse3.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

- H-SHS : humanités, sciences humaines et sociétés

contact : nicolas.valdeyron@univ-tlse2.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

- UPEE : univers, planète, espace, environnement

contact : mehrez.zribi@ird.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

- MST2I : mathématiques, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie

contact : eichwald@laplace.univ-tlse.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

- DSPEG : droit, science politique, économie, gestion

contact : Xavier.Bioy@ut-capitole.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

- SDM : sciences de la matière

contact : christophe.laurent@univ-tlse3.fr et christina.watkins@univ-toulouse.fr

Modèle de Dossier de candidature à l'AAP Strategic Booster - TIRIS

Acronyme du projet :
Pôle(s) :

Nom & prénom du/des porteur(s) :
Unité(s) :

1/ Présentation de la demande

Une présentation de l'initiative détaillant en particulier la communauté académique servie, l'insertion dans le paysage du domaine (régional, national, européen, international) et le rayonnement de l'opération, le degré d'ouverture entre plusieurs laboratoires ou à l'extérieur du milieu académique, la contribution apportée à la structuration d'une communauté scientifique ou à l'effet décloisonnant.

2/ Effet transformant et retombées attendues

Plus-value attendue et effet transformant du financement TIRIS.

Les retombées attendues à court et moyen termes. Dans le cas de retombées financières, détailler le processus de tarification.

3/ Demande financière

Le détail de la demande financière, les moyens déjà attachés au projet, les co-financements éventuels attendus. Dans le cas d'un financement d'équipement, préciser comment les frais de maintenance éventuels seront pris en charge à moyen et long termes, et quel est l'environnement de l'équipement (notamment en termes ressources humaines dédiées).

Si pertinent (en particulier lors de co-financement), préciser la faisabilité de l'opération et du plan de financement.

Joindre les CV succincts du ou des porteurs principaux ainsi que la ou les lettres de soutien des directeurs d'unités concernées.